

**Zeitschrift:** Revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 19 (1897)  
**Heft:** 4

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE INTERNATIONALE

## D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

---

TOME XIX

N° 4

AVRIL 1897

---

### SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

#### Convocation

La réunion du printemps aura lieu en Valais les 10 et 11 mai. Séance officielle à Saxon, le lundi 10 mai, à 9 heures. Ordre du jour : 1° Allocution du Président. — 2° Reddition et approbation des comptes. — 3° Mesures à prendre pour faciliter le placement du miel, M. Borel-Petitpierre. — 4° L'apiculture dans le Valais. — 5° Propositions individuelles. — 6° Présentation des objets exposés.

Repas à midi, à fr. 2.50, vin compris.

Après-midi, séance au rucher de M<sup>me</sup> Orsat, veuve de notre regretté collègue. Visite à la Fabrique de conserves alimentaires et éventuellement à l'Ecole d'agriculture d'Ecône.

Le soir, réunion familière, séance sur l'anatomie des abeilles, avec projections, par M. Forestier, et couchée à Saxon.

Mardi 11, promenade à Chamoson. Rendez-vous et réunion à 9 h. et demie à St-Pierre. Visite de ruchers à Chamoson. Repas à midi, puis séance familière et retour par Leytron ou Ardon, en voiture.

Le premier train, partant de Lausanne à 5 h. 15', arrive à Saxon à 8 h. 3' et celui partant de Brigue arrive à 8 h. 37'. Pour le retour, les trains direction Lausanne sont à 4 h. et 8 h. du soir <sup>(1)</sup>.

De Saxon à Chamoson la distance est de sept kilomètres ; on peut prendre le train jusqu'à Riddes ou se pourvoir de voitures à Saxon. Des chars viendront à Riddes à la rencontre de ceux qui viendront par le train.

Les personnes qui se proposent d'assister au repas, soit à Saxon soit à Chamoson, sont priées d'en informer par carte postale M. Alexandre Pont, à Chamoson, trois jours au moins à l'avance, afin que les aubergistes ne se trouvent pas pris au dépourvu.

Les objets à exposer peuvent être adressés à M<sup>me</sup> Orsat, à Saxon.

Les réunions de la Société sont publiques.

---

Plusieurs membres du Comité se proposent de se rendre à Saxon, chez M<sup>me</sup> Orsat, dès le dimanche soir 9 mai. Départ de Lausanne à 2 h. 25', arrivée à Saxon à 5 h. 2' <sup>(1)</sup>. Les personnes qui voudront bien se joindre à eux seront les bienvenues.

(1) Sauf changement de l'horaire.

## DEUX LETTRES DE FRANÇOIS HUBER

A M. DE VÉGOBRE <sup>(1)</sup>

### A propos de la sortie d'un essaim

Lausanne, 28 mai 1827.

... Si j'avais prévu le mauvais temps de cette semaine, je l'aurais encore passée près de la bonne amie que j'ai quittée avec bien du regret.

Les pauvres abeilles ne sont pas plus prévoyantes à cet égard que leur observateur invalide. Le lendemain de mon arrivée, c'est-à-dire le jour même de nos trombes, la matinée fut assez belle et j'eus beaucoup de visites, entre autres celle d'un bel essaim qui vint se poser sous la fenêtre de mon salon. N'étant pas très partisan du hasard, j'ai attribué tout bonnement cette visite à quelque chose de mieux et à toute bonne fin je l'ai prise pour un hommage et l'ai trouvée d'un bon augure. Pour que ces pauvres bêtes ne se trouvassent pas trop mal de leur empressement, j'ai voulu qu'on leur donnât un dîner qui leur convînt et empêchât que cette suite de mauvais jours leur fit aussi trop de mal. Un sirop de sucre dans du vin a dû produire cet effet et nous les voyons aujourd'hui aussi vives et gaillardes que nous pouvions le désirer.

J'eus, il y a quelques jours, le très grand plaisir d'entendre une belle dame conter à une nombreuse société ce que mon dernier confident en avait dit dans notre journal universel de mars <sup>(2)</sup>. Elle en parlait avec l'air d'intérêt des nouvelles connaissances et je parierais qu'elle n'avait jamais lu ni peut-être entendu parler des *Observations* qui en avaient fourni le sujet; l'ouvrage dont elles sont tirées gagnerait à être montré de ce ton-là. Trop de détails fatiguent et risquent souvent d'ennuyer; ceux qui en veulent absolument pourront en trouver en suffisance dans mon livre; ce qui m'appartient réellement ne tiendrait pas tant de place; les chapitres de l'Architecture gagneraient à être abrégés, les lecteurs et l'auteur n'y perdraient rien.

Réaumur, grâce à ses mauvaises ruches, n'a pu voir que l'art que mettent les abeilles à polir, à perfectionner et à achever leurs alvéoles. Mes ruches avec leur voûtes transparentes m'ont permis de voir les premières ébauches et c'était le plus curieux. Quand vous en serez entrain, je vous en reparlerai et vous dirai ce qui semble bon à conserver et à omettre.

<sup>(1)</sup> La modestie avec laquelle François Huber parle dans ces deux lettres de ses remarquables *Observations* nous a paru mériter d'être connue. — *Réd.*

<sup>(2)</sup> La *Bibliothèque Universelle*. publiée à Genève — *Réd.*

## Du rôle de l'aiguillon chez les abeilles

Lausanne, le 14 février 1828.

Ecrivant l'autre jour à l'un de mes correspondants, je fus amené, sans trop savoir pourquoi, à lui parler de l'aiguillon empoisonné de nos abeilles ; je ne crois pas, mon cher monsieur, vous en avoir jamais entretenu ; vous ne trouverez peut-être pas trop déplacé que je le fasse aujourd'hui, à temps perdu. Je n'ai que deux choses à vous en dire et cela n'exigera de vous que très peu d'attention.

La première de ces choses est le préjugé généralement établi que l'aiguillon chez les abeilles et d'autres insectes est une arme offensive, infiniment redoutable pour nous et pour tous les animaux. Si cela étoit, la terre que nous habitons en commun seroit absolument inhabitable pour tous ; comme cela n'est pas, l'accusation tombe d'elle-même, mais cela auroit pu être ; il y a bien de l'ingratitude à ne pas vouloir le remarquer et en bénir la Providence.

Chez d'autres insectes que les abeilles, l'aiguillon est purement une arme défensive, ou vengeresse, ou leur sert à faciliter l'entrée de leurs œufs dans l'écorce ou dans le parenchyme des plantes dans lesquelles est préparé l'aliment qui convient à leurs petits.

L'aiguillon chez les abeilles a des usages plus étendus, si ce n'est plus importants ; c'est le pivot autour duquel roule toute leur police et dont résulte l'ordre et par conséquent le bonheur de ces peuplades favorisées, de ces ruches, en un mot, que nous ne pouvons trop admirer, même en ne comptant pas sur le profit et l'utilité très réelle que nous savons en tirer.

Un Français, à qui j'avais prêté mon livre, me fit dire en me le renvoyant qu'il n'y avoit rien de neuf, que ce n'étoit que le B. A. BA d'une science dont Réaumur avoit vu et dit tout ce qu'il y avoit d'intéressant à y voir et à en dire.

Cher et grand Réaumur, auriez-vous été si injuste et si impoli ? Non, vous n'auriez pas vu de si mauvais œil votre écolier impotent ; c'est bien à vous que je dois tout ce que j'ai su des abeilles avant de les avoir observées moi-même et en suivant vos excellentes leçons. Vous aviez conduit leur histoire jusqu'au moment où la vieille reine dépose ses œufs dans les cellules royales, je n'ai eu qu'à vous suivre depuis là. Le fil que vous aviez mis vous-même entre mes mains m'a conduit à voir un spectacle bien étrange et auquel ni vous ni moi ne nous serions attendu ; aussi fus-je bien étonné et presque scandalisé quand je vis par les yeux de mon fidèle secrétaire la reine-mère elle-même détruire le berceau royal à belles dents et tuer à grands coups d'aiguillon les nymphes royales, dont naguère elle avoit déposé les germes sous mes yeux, se reposer ensuite quelques moments et continuer à détruire tout ce qu'il y avoit de larves et de nymphes dans

les alvéoles royaux, — dans le cas cependant où le mauvais temps prolongé ne permettoit point de voir sortir des essaims cette même année de la ruche natale. De cet assassinat devoit résulter quelque heureuse compensation, en rendant impossible la pluralité des femelles dont vous aviez pressenti le danger ; quelques coups d'aiguillon avoient assuré le bonheur et la paix de la république, ou, si vous l'aimez mieux, de la *monarchie constitutionnelle*.

Un autre usage de l'aiguillon, qui n'est pas moins important et que M. de Réaumur paroît avoir deviné, est celui qu'en font les abeilles quand elles doivent se défaire de leurs mâles, ce qui n'arrive jamais qu'après la fécondation ; loi bien étrange sans doute et dont rien de purement physique ne nous mène à comprendre la constante, l'inévitable exécution. C'est un décret du Ciel même, dont les voies ne sont pas les nôtres, mais dont les suites bien heureuses pour le peuple abeille nous montrent comme toujours que la sagesse y a présidé.

Si ces mouches bien étonnantes eussent oublié de tuer leurs mâles quand ils ne leur servent plus à rien, la famine et leur ruine totale en eussent été l'infailible résultat, ce qu'il falloit éviter. Ce ne sont pas seulement les mâles adultes qu'elles exterminent ; leurs nymphes, leurs larves et jusqu'à leurs œufs sont détruits sans miséricorde, ce qui étonne et confond presque quand on a vu les soins dont toute la race masculine a été le constant objet dans ces mêmes ruches, dont les abeilles, par une révolution inconcevable, sont devenues tout à coup leurs ennemis et leurs bourreaux.

Votre HUBER tout dévoué.

---

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

### Mai

Dans nos contrées c'est généralement vers la fin de ce mois que la grande miellée commence ; à partir du 20, les ruches doivent être prêtes chez nous. Jusque là il est toujours prudent de les tenir au chaud, sans cela un retour de froid pourrait leur faire beaucoup de mal. Il va sans dire que surtout à cette époque les colonies ne doivent manquer de rien ; l'énorme développement du couvain demande une quantité de nourriture dont le novice ne se fait guère une idée juste et à ce moment il est rare que les abeilles trouvent suffisamment au dehors, malgré la quantité de fleurs. N'oubliez pas de consulter fréquemment la balance !

Si les mauvais rayons, provenant des transvasages, n'ont pas été éliminés en automne, on tâche de les rapprocher peu à peu des bords de la ruche, où il est facile alors de les supprimer. L'apiculteur ne

doit tolérer dans ses colonies que des gâteaux bien bâtis, irréprochables, mais on n'y arrive que peu à peu.

Si les ruches sont populeuses, on peut maintenant faire bâtir sur feuilles gaufrées; à cet effet, on met celles-ci entre le dernier rayon de couvain et le rayon suivant, mais toujours seulement une feuille à la fois. Au printemps, les abeilles ont un grand besoin de bâtir et nous donnons même à celles de nos colonies qui ont suffisamment de cellules, un ou deux rayons à construire. De cette manière le nid à couvain se renouvelle en sept ou huit ans.

Quand la miellée commence, il faut que l'apiculteur facilite à ses ouvrières le travail de toute manière; il a soin de mettre les cales à l'entrée des ruches; il protégera celles-ci des rayons ardents du soleil, il ôtera partout les toiles d'araignées, il donnera toujours la place nécessaire pour déposer le miel et mettra les hausses à temps. Ce moment n'est pas si facile à déterminer; cependant, si on met ces boîtes trop tôt on risque de refroidir les ruches, et si on les met trop tard on perd une quantité de miel. Il faut en tous les cas que la plupart des rayons du bas soient bien couverts d'abeilles et qu'on soit à la veille de la grande miellée.

On conseille souvent aux débutants de ne pas aller trop souvent déranger les abeilles, de maîtriser leur curiosité, de peur de nuire au développement des colonies et à leur rendement; au risque de dire une hérésie, j'avoue que je ne partage pas cette manière de voir; j'ai toujours vu que ceux qui, poussés par l'intérêt, le feu sacré, faisaient de fréquentes visites (trop fréquentes peut-être) réussissaient le mieux, devenaient de vrais apiculteurs; tandis que ceux qui travaillaient trop sagement, sans enthousiasme, restaient le plus souvent de médiocres adeptes. Consacrez donc une de vos ruches à vos expériences; allez-y souvent, examinez, observez, comparez; le déficit qui pourrait en résulter pour le rendement sera richement compensé par le plaisir et l'instruction que vous en retirerez.

Belmont, avril 1897.

Ulr. GUBLER.

## SEANCE D'APICULTURE A LEYTRON

### Rucher de M. Defayes

La vaillante Section Valaisanne de la Société Romande d'Apiculture s'est constituée le 13 février 1887; les hommes dévoués qui formaient alors le comité, MM. de Dardel, le regretté J. Orsat, Alex. Pont, J. Spahr et d'autres ont travaillé depuis lors avec tant de zèle que l'apiculture rationnelle a fait d'énormes progrès dans le Valais. Ils ont eu la bonne fortune de pouvoir introduire dès le commencement et sans tâtonnements le système de ruche le plus pratique qui a assuré le succès. Les résultats que les sta-



*Fig. 2.* — CONFÉRENCE A LEYTRON ET RUCHER DE M. DEFAYES.

tions d'observation communiquent chaque année à la Société Romande nous prouvent quels trésors cet admirable pays renferme !

La Section Valaisanne tient une séance administrative chaque année, au mois de septembre; au printemps, une conférence sur un sujet quelconque concernant l'apiculture réunit les membres dans une des localités du pays. L'année passée, c'était le tour de Leytron, charmant village situé vis à vis de Riddes, sur la rive droite du Rhône, dans un endroit autrefois souvent inondé par ce fleuve, mais transformé aujourd'hui en un riche jardin. C'est là que le 13 mai une cinquantaine d'apiculteurs se rassemblaient pour entendre une conférence sur « l'importance d'une bonne provision de beaux rayons »; cet exposé fut accompagné de démonstrations pratiques sur la fabrication de feuilles gaufrées avec la presse Rietsche. Plusieurs s'essayèrent aussi et réussirent parfaitement du premier coup.

Après la séance, un gai banquet réunit tous les assistants chez M. E. Defayes; le plantureux repas, arrosé de vins généreux du pays, mit les assistants dans la plus heureuse disposition, aussi l'idée de faire une photographie de toute la Société fût-elle approuvée par acclamation. A cet effet, on se rendit dans le verger de M. Defayes, où une vingtaine de colonies, logées dans des Dadant et admirablement préparées pour la récolte, n'attendaient que le commencement de la miellée !  
U. G.

Nous pouvons ajouter que le conférencier était notre digne président, M. Gubler, et que c'est lui également qui a exécuté la photographie dont nous donnons une reproduction.

---

## SUPÉRIORITÉ DES RUCHES VERTICALES OU A MAGASIN SUPERPOSÉ

Cher et honoré maître,

Je cultive les abeilles depuis le printemps de l'année 1892 et ai commencé en achetant des ruches en paille, afin d'obtenir des essaims naturels pour peupler mes ruches à cadres.

Mon rucher se compose actuellement de trente-deux colonies, dont trois seulement en catoires, pour combler les vides qui pourraient se produire dans mes ruches à cadres pendant l'hiver et le commencement du printemps.

Je n'ai rien récolté en 1892, puisque c'était ma première année et celles de 1893 et 1894 ont été si mauvaises que j'ai dû nourrir toutes mes colonies en catoires pour ne pas les laisser mourir de faim.

Mes ruches à cadres, qui avaient de l'espace pour se développer, ont suffisamment récolté pour subvenir à leurs besoins, ce qui m'a convaincu qu'avec les grandes ruches permettant d'obtenir de fortes populations, il n'y a pas lieu de craindre la nécessité de nourrir ses colonies dans les mauvaises années.

D'autre part, les grandes ruches permettent, dans les bonnes années, d'obtenir le maximum de récolte.

Si pendant les années 1893 et 1894 je n'ai pas hésité à faire les dépenses nécessaires pour maintenir mon rucher en bon état en donnant à mes chères abeilles une nourriture suffisante, j'en ai été bien récompensé en 1895, année pendant laquelle j'ai obtenu quinze essaims et deux cents kilogs de miel.

En 1896, j'ai obtenu la même quantité de miel avec un plus grand nombre de colonies, la récolte n'ayant pas été aussi abondante, et j'ai eu huit essaims, dont un a été rendu à la souche, après destruction dans celle-ci des cellules de reines, attendu que je n'avais plus une seule ruche à cadres disponible pour le loger.

Je n'ai jamais perdu une seule colonie; mais pendant le rigoureux hiver 1894-1895, deux de mes reines sont mortes.

Au printemps de cette année j'ai également perdu une reine, et après l'avoir constaté par le désespoir de la colonie et l'expulsion de cette reine, j'ai tout remis dans l'ordre au moyen de la population que j'ai extraite d'une ruche en paille.

J'ai fait des transvasements, des introductions de reines, etc. avec succès en suivant les indications de votre précieux traité, la *Conduite du Rucher*...

A l'heure présente, tous les apiculteurs sont d'accord sur la nécessité 1<sup>o</sup> des grands cadres pour permettre à la reine de donner à sa ponte tout son développement; 2<sup>o</sup> des grandes ruches pour donner aux abeilles tout l'espace nécessaire pour emmagasiner tout le miel qu'elles peuvent récolter.

Un accord aussi unanime n'existe pas quant à la question de savoir quelle est la meilleure ruche; abstraction faite de la ruche double, dont je ne parle pas, ne l'ayant jamais expérimentée.

La passion des discussions théoriques, l'amour-propre, les intérêts en jeu et l'opinion de personnes qui pérorent dans les réunions apicoles sans avoir une expérience personnelle, ont jusqu'ici entravé la solution de ce problème que l'expérience seule doit résoudre.

J'aime beaucoup la ruche horizontale, mais, à regret, je suis obligé de convenir que la ruche verticale lui est supérieure au point de vue de la quantité de miel obtenu.

En voici la preuve :

Tout le monde est d'accord que le maximum de rendement ne peut être obtenu qu'avec de fortes populations et qu'il faut éviter la division des colonies et, par suite, l'essaimage.

Or, depuis que je cultive les abeilles, mes ruches verticales ne m'ont jamais donné d'essaim, tandis que j'en ai obtenu un assez grand nombre dans mes ruches horizontales, malgré toutes les précautions prises à cet égard; d'où je conclus que les ruches verticales donnent, toutes choses égales, un rendement supérieur et n'obligent pas l'apiculteur, au moment de l'essaimage, à une surveillance parfois bien ennuyeuse.

Je ne suis pas seul à partager cette opinion et des apiculteurs de ma connaissance ont fait les mêmes observations. J'en connais même qui pour faire essaimer leurs ruches verticales ne mettent pas la hausse et placent celle-ci après la sortie de l'essaim pour n'en avoir pas un second, résultat qu'ils ne sauraient obtenir aussi facilement avec une ruche horizontale.

Je sais qu'il y a des familles d'abeilles qui essaient plus volontiers que d'autres, qu'il y en a qu'on décide difficilement à essaimer naturellement; mais ces circonstances me paraissent insuffisantes pour infirmer la conclusion résultant des observations de mes collègues et des miennes.

Cette importante propriété des ruches verticales me semble n'avoir pas été suffisamment mise en lumière.

Pour être rapidement et définitivement fixé sur cette importante question, les sociétés apicoles devraient, pendant deux ou trois ans, prier leurs membres de leur faire connaître, au moyen d'une carte postale, le résultat de leurs observations sur ce sujet, en indiquant le nombre de ruches de chaque système et celui des essaims produit par chacun d'eux.

Tous les auteurs recommandent d'aérer les ruches au moment des chaleurs pour éviter l'essaimage, ce en quoi ils ont raison, et la faculté qu'ont les ruches verticales de ne donner que peu d'essaims tient peut-être à ce que la chaleur de la ruche remonte à la partie supérieure de celle-ci et n'incommoder pas outre mesure la reine et les abeilles, qui, élevant le couvain, ne sortent pas encore de la ruche pour butiner.

Ce fait pourrait encore avoir pour cause l'instinct qu'ont les abeilles de placer leurs provisions d'hiver dans la partie la plus élevée et la plus chaude de la ruche, ce qui les porterait à ne pas essaimer avant d'avoir accumulé leurs provisions dans cette partie.

Pour recouvrir les cadres, j'emploie une grosse toile de balle à houblon découpée aux dimensions convenables et en suis très satisfait, je la pose directement sur les cadres.

Cette toile, que les abeilles ne percent jamais et qui m'a été recommandée par un apiculteur de mes amis, n'a pas les inconvénients des planchettes, ni des liteaux. Je la laisse l'hiver et pose simplement sur elle un sac de dimensions convenables rempli de balles d'avoine.

Les équerres dans le bas de la ruche sont très utiles et commodes, et il en est de même du système de suspension et d'impropolisation des cadres imaginé par M. Palice, de Neuvy-Pailloux; car il permet de retrouver rapidement et sans tâtonnements l'emplacement exact de chaque cadre.

Aulnoye (Belgique).

J. CAMBRELENG.

---

## Est-ce que tout le miel d'une colonie loqueuse contient des germes de loque ?

(Traduit de *The Bee-Keepers' Review*)

Deux cas de loque ont été découverts dans le cours de la saison de 1896 et traités comme précédemment: les abeilles furent mises dans des ruches propres garnies de cire gaufrée et les ruches contaminées, ainsi que leurs rayons, furent désinfectés par le moyen de la chaleur. Le traitement réussit complètement, comme cela avait été uniformément le cas jusqu'ici. Les deux points de toute importance dont il faut tenir compte dans l'opération sont que les manipulations soient faites avec assez de soin et de vigilance pour qu'aucune abeille de la colonie malade ne s'introduise dans une autre

colonie et qu'aucune abeille des colonies saines ne puisse visiter les rayons de la colonie malade.

La raison sur laquelle ces précautions sont basées est que les germes du mal sont sujets à être transportés de la colonie malade dans les colonies saines par le moyen de son miel, du moins c'est ce que l'on suppose. Nous savons d'une façon certaine que des pillardes qui s'attaquent à une colonie malade transportent l'infection dans leur propre ruche. Nous savons aussi que du miel extrait de rayons ayant contenu des larves malades amène la maladie dans les colonies qui en font usage. Mais pour que ce résultat se produise il n'est pas nécessaire de supposer que chaque cellule de miel contient des germes et quand nous considérons quelle faible proportion de larves sont nouvellement atteintes par la maladie à la fois et combien le progrès de celle-ci, dans une ruche, est généralement lent, il est rationnel de supposer que seulement une faible proportion de cellules de miel contient des germes. Il y aurait peut-être une exception à cela dans le cas où une forte colonie deviendrait très malade vers l'automne, en août, si la ruche est bien pleine de couvain et si une forte miellée survient en septembre, car alors, dans le cours ordinaire des choses, à mesure que la matière morte des larves se dessèche, les cellules qui la contiennent sont remplies de miel. Il semblerait alors inévitable qu'une forte proportion des cellules de miel contiennent des germes en suspension dès qu'un temps suffisant se serait écoulé pour permettre au miel d'amollir la matière desséchée. Ensuite, les cellules contenant le miel contaminé pourraient être considérablement augmentées en nombre par le transport du miel d'une cellule dans une autre, comme cela se produit au printemps quand l'élevage recommence.

Cowan, dans son célèbre ouvrage, pose en principe, comme un fait scientifique, que les germes de la loque ne se trouvent pas dans le miel. Cette conclusion n'a pas été acceptée dans notre pays parce qu'on a trouvé qu'en pratique du moins elle n'est pas exacte. Je doute que Cowan lui-même se refuse à admettre que les germes puissent être mêlés au miel par la main de l'homme et si cela se peut qu'ils le soient aussi par les abeilles, de la manière que je viens d'indiquer. Ces exceptions admises, Cowan n'est-il pas dans le vrai ?

La chose a une importance considérable, parce qu'une réponse précise nous révélerait assez clairement de quelle manière la maladie en question peut se propager. Si Cowan est dans le vrai, sauf les restrictions suggérées, alors la maladie ne peut être transportée par des germes flottant dans l'air ou transportés sur les corps des abeilles, autrement ils doivent certainement être transmis au miel dans les cellules ouvertes ça et là dans la ruche.

Après avoir réfléchi à tout cela, je fis une expérience avec du miel provenant d'une des deux colonies opérées. Elle était très gravement atteinte, l'espace occupé par la reine ayant le quart ou le tiers des cellules contenant du couvain mort. Le miel se trouvait dans les deux cadres des extrémités de la section supérieure d'une ruche Heddon <sup>(1)</sup>. Les rayons contenaient cinq ou six livres de miel et ne paraissaient pas avoir jamais été occu-

<sup>(1)</sup> La ruche Heddon se compose de plusieurs compartiments superposés et renversables. — *Réd.*

pés par du couvain. Ce miel fut administré à une colonie de force moyenne et ayant très peu de vivres, mais activement occupée à élever du couvain. Les rayons furent placés dans une hausse par-dessus la *planche à miel*<sup>(1)</sup>, à travers laquelle les abeilles vinrent pour le transporter en bas jusqu'à ce qu'il n'y en eut plus, et évidemment tout ou presque tout fut employé au nourrissement des larves en élevage.

Dans cette expérience, ma pensée était que si le miel contenait des germes ce fait serait certainement révélé par l'apparition de la maladie dans le couvain situé au-dessous, et que l'absence continue du mal serait une preuve assez satisfaisante que ce miel ne contenait pas de germes et que, par conséquent, pour autant que vaut une seule expérience, ils ne sont pas transportés par l'action de l'air, ni sur les corps des abeilles. J'examinai plusieurs fois la colonie durant la fin de l'été et le commencement de l'automne pour découvrir la loque, dans le cas où elle aurait existé, mais je n'en trouvai pas trace.

Si un nombre suffisant de nouvelles expériences donnent le même résultat, on éprouvera un véritable soulagement en ayant affaire à la maladie lorsqu'il y a beaucoup de miel de surplus au-dessus de la planche à miel.

J'ai continué mes observations au sujet de deux autres expériences dont j'ai déjà rendu compte : l'une d'elles était l'introduction immédiate, dans une colonie saine, d'une reine prise dans une ruche qui était loqueuse au point d'être à peu près sans valeur. Les inspections faites la saison dernière ont montré que la colonie qui avait reçu la reine est restée saine, comme je l'avais prévu d'après le fait qu'elle n'avait montré aucun signe de maladie la saison précédente. Cela paraît démontrer d'une façon assez concluante qu'une reine n'est pas nécessairement malade elle-même bien qu'elle ait fait un séjour prolongé dans une ruche gravement atteinte. L'autre cas se rapporte à une colonie dont j'ai parlé déjà plusieurs fois, dans laquelle un mal ressemblant tout à fait à la loque se montrait sans paraître faire des progrès, disparaissant tout à fait par moments et se montrant de nouveau dans quelques cellules seulement. Pendant la dernière saison le mal en question n'a pas paru du tout dans la colonie. Il serait intéressant de savoir d'une façon certaine si c'était un cas de véritable loque, et s'il reparait je ferai mon possible pour que ce point soit éclairci par un microscopiste compétent.

Lapeer (Michigan), 16 février.

R. L. TAYLOR.

Directeur du *Rucher d'Expériences du Michigan*.

## PARALYSIE DES ABEILLES

... Je profite de la circonstance pour vous faire part de l'inquiétude que me causent mes abeilles et vous demander s'il n'y a pas de remède dans le cas dont il s'agit.

Dans le courant du mois de septembre, je remarquais une grande mortalité devant quelques-unes de mes colonies, je dis quelques-unes car toutes

(1) *Honey board*, planche que les Américains mettent quelquefois entre le nid à couvain et la boîte de surplus et dans laquelle sont ménagés des passages pour les abeilles.  
— Réd.

ne paraissaient pas perdre d'abeilles. Voici dans quelle circonstance je les voyais périr : les abeilles, au départ, paraissaient privées de l'usage de leurs ailes ; le plus grand nombre tombaient en sortant de la ruche, d'autres volaient à dix ou vingt mètres, se traînaient pendant quelques minutes et paraissaient périr d'inanition. La mortalité était telle que chez certaines colonies on pouvait ramasser les abeilles à pleines mains le soir devant la ruche. En octobre, la mortalité avait presque cessé et je mis mes colonies en hivernage, un peu faibles, tout en les croyant encore en assez bon état pour passer l'hiver. Mais un de ces jours, en faisant une tournée, remarquant que les entrées étaient obstruées par des abeilles mortes, je soulevai les ruches de dessus le plateau et trouvai ceux-ci presque couverts de mortes. Si cette maladie continue, je crois qu'il ne me restera pas une abeille au printemps. Il me semble que le mal a quelque ressemblance avec cette maladie dont parle la *Conduite du Rucher* sous le nom de mal de mai.

Notajoux (Ain), janvier.

Joseph PERRET.

La maladie en question semble être la même que celle à laquelle les apiculteurs américains ont donné le nom de paralysie et qu'ils n'ont pas encore réussi à combattre d'une manière satisfaisante. Ils ont essayé de toute sorte de traitements, acide salicylique, eau salée, etc., sans avoir encore rien trouvé de réellement efficace. M. Cowan, qui est en Californie auprès d'un de ses fils, établi là-bas pour sa santé, nous écrivait tout récemment qu'il se propose d'essayer de l'acide formique sur des ruches atteintes de paralysie, la maladie étant attribuée à un microbe. Aux Etats-Unis, principalement dans le sud, elle a pris ces dernières années des proportions inquiétantes et y décime des ruchers, sans qu'on ait encore pu déterminer d'une façon certaine les causes qui favorisent son développement. Les symptômes varient du reste un peu d'une région à l'autre ; ici elle apparaît au printemps, comme le mal de mai en Europe ; ailleurs, c'est à la fin de l'été qu'elle se déclare. Nous en avons parlé dans la *Revue* à propos d'un cas signalé par un de nos correspondants du Chili (livraison de décembre 1894). En Europe, ce qu'on nomme mal de mai ou constipation des abeilles ne passait pas, jusqu'à ces dernières années, pour avoir une réelle gravité, ni pour se communiquer d'une ruche à l'autre, à notre connaissance du moins ; il s'en est produit quelques cas isolés dans nos ruchers ; mais, récemment, plusieurs de nos abonnés de France nous ont signalé une maladie dont la description répond à celle désignée sous le nom de paralysie et qui régnait dans un certain nombre de ruches. On a pu voir dans la *Revue* de janvier (page 9) qu'un Américain attribue la cause de ce nouveau mal à une culture trop intensive, à l'élevage des reines en nucléus insuffisants, à leur transport par la poste, etc. ; mais cette cause peut-elle s'appliquer au cas de M. Perret ?

## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### Rapports des Sections pour l'exercice 1896

**Section Erguel-Prévôté.** — Fondée le 15 septembre 1887, notre Section va compter cette année sept ans d'existence. On peut faire beaucoup de choses en sept ans ; si nous avons fait peu, ce peu a produit pourtant quelques fruits.

A n'en juger que par le nombre de nos sectionnaires, nous avons progressé, puisque nous étions d'abord 23 et que nous sommes 47. Sans compter qu'il a fallu combler des vides : quelques défections étaient inévitables et la mort nous a repris déjà cinq de nos fondateurs, et de vaillants. Deux d'entre eux, M. le pasteur Bourquin et M. le notaire Gautier, étaient membres de la Société Romande bien avant la naissance de notre Section. Les progrès de l'apiculture dans le Jura bernois ne datent donc pas de notre apparition sur la scène du monde : les vrais champions de la cause, les Gautier, les Favre, les Bourquin, les Hermann nous ont précédés, et nous n'avons fait que marcher sur leurs traces.

On ne peut cependant méconnaître qu'en apiculture bien des progrès aient été réalisés dans notre contrée depuis quelques années.

Nombreux encore, il y a dix ans, étaient les villages, et même les grands villages, où personne n'avait de sa vie entendu parler de ruches à rayons mobiles et où la plupart des propriétaires d'abeilles, ne sachant pas prendre soin de leurs bestioles, n'en retiraient que le plus maigre profit ; ce qui faisait considérer l'apiculture comme un luxe accessible aux gens aisés seulement, et le miel comme un don que le ciel ne mesure qu'avec grande parcimonie aux enfants de la terre. On s'est familiarisé depuis lors avec les coquets alignements de maisonnettes bleues aux toits de zinc et il n'arrive plus que rarement à quelque non-initié de les prendre pour de jolies cages à chiens.

Depuis l'existence de notre Section, la *Revue* et la *Conduite du Rucher* ont pénétré un peu partout dans nos vallées et sur nos montagnes, et ce sont là, sans doute, les deux facteurs principaux des progrès accomplis. Chez nous comme ailleurs, tout se transforme : l'un après l'autre, on voit disparaître les rustiques bancs d'abeilles du temps jadis ; le bruit charivarique des casseroles et des faux n'accueille plus jamais la sortie des essaims et nos abeilles, hélas ! ne chantent plus la nuit de Noël.

Notre Section, présidée actuellement par M. Jeanloz, instituteur à Tavannes, a ses assemblées quatre ou cinq fois l'an. Deux ou trois de ces séances sont, autant que possible, suivies de visites de ruchers et d'exercices pratiques ; elles ont lieu pendant la semaine, et celles qui se passent tout entières entre les quatre murs d'une salle sont fixées d'habitude au dimanche. La fréquentation des réunions étant un peu difficile à certains membres, à cause de l'étendue de nos deux districts, nous avons cherché ainsi à faire droit en quelque mesure à tous les vœux.

Nous avons fait l'an dernier, en la personne de M. Ruffy, à Delémont, une précieuse acquisition. Cet apiculteur, dont la réputation n'est plus à faire, nous a donné à Tavannes, au printemps, une très intéressante confé-

rence, où se rencontraient une quarantaine de propriétaires d'abeilles de tout le Jura bernois, et à la suite de laquelle il a été reçu membre d'honneur de la Section Erguel-Prévôté. Nous comptons sur le renouvellement fréquent d'une aussi excellente aubaine.

Il ne faudrait pas croire que nous n'ayons dans notre sein que des débutants. Sans compter les anciens, cités déjà, nous pouvons signaler parmi nos membres plus d'un apiculteur entendu, et que nous voudrions pouvoir présenter en personne au comité de la Société Romande ici réuni. Qui n'aimerait à faire, entre autres, la connaissance de M. Jean-Pierre Feusier, de Saicourt, vieil apiculteur fixiste, propriétaire d'une cinquantaine de bonnes ruches de paille bien fournies, et qui aurait sans doute de belles rangées de Dadant, s'il était plus jeune, ou plutôt s'il lui était possible, tout en reconnaissant la supériorité du mobilisme au point de vue du rendement, de n'y pas voir une main sacrilège portée dans une des œuvres les plus merveilleuses de la création. Il professe un vrai culte pour ses abeilles et tient leurs institutions pour plus sacrées que celles de tous les Etats de l'Europe, voire même du Nouveau-Monde. Il a bien voulu condescendre un jour à nous laisser faire chez lui un essaim artificiel, mais c'est là un crime de lèse-nature qui ne se renouvellera plus chez lui.

Sont-ils nombreux encore les hommes qui, les beaux soirs de juin, vont s'enfermer de longues heures dans leur rucher pour y écouter et chercher à comprendre le langage mystérieux caché sans doute dans ce bourdonnement bien connu qu'on dit semblable au bruit de la mer, et y jouissent plus de cette divine musique que du plus beau des concerts? M. Feusier est un de ceux-là, mais ne le prenez pas pour un rêveur : ses fines saillies vous déconcerteraient, ni pour un homme tout bonnement satisfait de voir le miel s'accumuler dans ses ruchers. La vente et ses tracasseries sont un tourment, trop d'abondance lui ravit sa paix. M. Feusier représente une race d'hommes qui s'en va ; vous me pardonnerez de m'être attardé quelque peu auprès de lui.

Des jeunes, des mobilistes, des ardents, de ceux qui, chaque année, tournent huit jours la manivelle de l'extracteur, nous en avons, et plus d'un. Trouverait-on dans chaque Section un homme s'occupant presque exclusivement d'apiculture, et de bonne, comme le fait M. Henri-Constant Favre, à Cormoret, ou un autre tel que M. Eug. Rossel, à Tramelan-Dessus, qui possède des abeilles depuis dix ans, a fouillé tous les trésors de la littérature apicole, n'a jamais perdu une ruche et en a maintenant plus de cinquante? J'ai fait la remarque qu'en général les horlogers sont d'excellents apiculteurs ; cela tient peut-être à l'habitude prise nécessairement d'avoir toujours l'œil au bon endroit et de ne faire mordre son outil qu'où cela est nécessaire. Cependant, pour être l'observateur sagace, persévérant et adroit qu'est M. Rossel, il faut des qualités plus rares encore.

Je m'arrête, pour ne pas donner lieu davantage au reproche d'avoir mis toutes les belles fraises au-dessus de la corbeille. Et vraiment, je m'aperçois que jusqu'à présent je n'ai fait, en somme, que notre éloge. Comment oserai-je maintenant dire cette vérité qui me pèse, que nous manquons d'ardeur et que si bon nombre de nos membres se sentent animés du feu sacré nécessaire pour faire marcher toute entreprise, le corps, dans son ensemble,

a besoin d'être vigoureusement stimulé. Le comité lui-même, devenu contre son gré et malgré nos statuts à peu près inamovible, avoue qu'il devrait faire plus qu'il ne fait pour être à la hauteur de sa tâche. Il s'en est particulièrement rendu compte l'an dernier, lorsqu'il fallut préparer pour Genève une modeste exposition collective. Mais, hâtons-nous de le dire, il n'y a chez nous ni lassitude, ni découragement, et la Romande peut regarder sans trop d'anxiété du côté de sa fille cadette du Jura bernois. Il y a là non seulement de belles régions mellifères étagées à diverses altitudes, des forêts de sapins où il pleut parfois littéralement du miel en juillet et août, mais des ruches nombreuses et à tout prendre en bel état, quelques apiculteurs dignes de ce nom et du bois dont on les fait. La Section Erguel-Prévôté, consciente de sa mission, fière de sa médaille, s'efforcera de marcher de l'avant et de se rendre digne de la sollicitude spéciale que lui voue sa respectable mère, la Société Romande.

Au nom du Comité de la Section Erguel-Prévôté :

*Le président,*  
P. JEANLOZ-ROSSEL.

*Le secrétaire,*  
E. FARRON.

## GLANURES

### De la production de la cire chez les abeilles

(Extrait de *l'Abeille de l'Aisne*) <sup>(1)</sup>

*Suite, voir la livraison du 31 mars.*

Au contraire, on a vu des abeilles produire de la cire alors qu'elle leur était absolument inutile. C'est ce que l'on a pu remarquer dans certains hivers rigoureux, où, excitées par le froid, elles ont dû consommer beaucoup de miel pour résister à la basse température de la saison, et par suite de cette consommation excessive il en est résulté cette sécrétion de cire, qui n'est jamais employée en construction de rayons. De même, nourrissez abondamment vos abeilles en morte-saison, elles aussi produiront de la cire. Mais à part ces circonstances exceptionnelles, qui, du reste, rentrent d'une certaine façon dans la règle générale, les abeilles ne donnent la cire qu'au temps de la récolte, car naturellement elles absorbent beaucoup plus de miel et de pollen qu'en temps ordinaire.

Mais voici un essaim qui s'élance dans les airs ; c'est un fait bien connu, avant de quitter la ruche-mère les abeilles se gorgent de miel le plus qu'elles peuvent. Or, cet excédent de nourriture excite la sécrétion de la cire et, si surtout elles ne trouvent pas dans leur nouvelle demeure des rayons déjà bâtis, où elles pourraient décharger une partie du miel qu'elles ont emporté, elles en digèrent d'autant plus et aussi produisent d'autant plus de cire, et construisent rapidement de nouveaux rayons.

L'essaim trouve-t-il à son arrivée une maison à peu près garnie, il donne alors une plus grande abondance de miel à son propriétaire, car les abeilles peuvent de suite emmagasiner leurs provisions sans se voir dans

<sup>(1)</sup> C'est par erreur que nous avons indiqué cet article comme tiré de *l'Abeille de l'Aube* ; M. l'abbé Dubois est vice-président de la Société de l'Aisne.

l'obligation de consommer la plus grande partie de ce qu'elles ont emporté. De plus, n'ayant ni couvain à soigner, ni rayons à bâtir, elles peuvent presque toutes aller aux champs et font une double récolte.

Aussi, au moment de la grande miellée, les abeilles emmagasinent une plus grande quantité de miel lorsqu'on leur fournit des rayons bâtis, parce qu'elles ne sont pas forcées de digérer autant de miel, vu la possibilité pour elles de se décharger immédiatement, et puis elles retournent plus souvent aux champs et par suite rapportent davantage. Mais si elles devaient bâtir, évidemment ce serait aux dépens de la production du miel, car alors il y aurait d'une part consommation plus grande et de l'autre apport moins considérable.

Mais quand la récolte bat son plein, les abeilles, par l'effet de la grande abondance de l'apport du miel, en incorporent toujours plus qu'en temps ordinaire et ainsi produisent toujours de la cire, qu'elles aient ou non des rayons à bâtir. Aussi dirai-je avec M. de Layens que, pendant la grande miellée, il est avantageux de laisser bâtir des rayons aux abeilles, que cela ne coûte rien, parce que forcément alors elles sécrètent de la cire. M. de Layens dit qu'elles aiment alors à bâtir, il veut dire, sans doute, qu'elles tirent volontiers parti de la cire qu'elles produiraient quand même.

Pourquoi, à la seconde récolte, les abeilles préfèrent-elles allonger les cellules des rayons déjà construits plutôt que d'en bâtir de nouveaux ? Parce que la récolte étant très ordinaire, elles ne consomment pas beaucoup d'excédent de nourriture et par cela même elles font peu de cire, et allonger les cellules leur en demande moins que construire à nouveau.

Donc, dans ce problème, si souvent discuté et jamais parfaitement résolu, de la quantité de miel nécessaire pour produire tant de cire, il faut tenir compte de l'époque et de la circonstance. Au moment de la grande récolte, la cire coûte relativement peu de miel, les abeilles, en effet, la produisent nécessairement. Mais si vous faites produire de la cire aux abeilles à l'état de réclusion ou dans un temps où elles n'ont rien ou peu à récolter, alors la cire coûtera beaucoup.

Quelles conclusions pratiques tirons-nous de ces réflexions, Messieurs, les voici :

Suivant le conseil de M. de Layens, durant la principale récolte, nous donnerons quelques cadres à bâtir afin d'utiliser la cire que les abeilles produiraient quand même, et qui sans cela serait une perte sèche pour nous. En cela, nous nous réglerons d'après la force de nos colonies, la durée et l'abondance de la miellée <sup>(1)</sup>.

Quant aux essaims, les abeilles n'ayant pas ou peu de couvain à soigner, peuvent se livrer presque toutes à la récolte, alors ils amassent plus à proportion dans ces premiers jours de leur installation que les vieilles colonies : Donnons-leur donc des rayons bâtis pour emmagasiner leur récolte, mais

<sup>(1)</sup> Nous disons dans la *Conduite du Rucher* : « C'est par l'agrandissement au moyen de rayons tout bâtis, en aérant les ruches par le bas et en les abritant du soleil quand il fait chaud, qu'on réussit dans une certaine mesure à prévenir l'essaimage naturel... Cette addition de rayons ne suffit pas, il est vrai, lorsque la miellée devient abondante; les abeilles éprouvent alors un besoin naturel de produire de la cire, besoin qu'il faut avoir soin de satisfaire et d'utiliser en leur donnant, en outre des rayons, soit des cadres garnis de cire gaufrée, soit des sections. » M. Gubler fait la même recommandation dans ses conseils. — *Réd.*

aussi profitons de la cire que les abeilles sécrètent par cela même plus abondamment, en leur offrant des cadres à bâtir.

Au moment de la seconde récolte, ne comptons pas trop sur la production de la cire ; livrons à nos abeilles autant de bâtisses complètes que nous pouvons. Il n'y a que dans les années exceptionnelles qu'elles construisent beaucoup.

Une autre conséquence de cette manière de voir, c'est que l'on peut sans inconvénient remplacer et mettre à la fonte peu à peu et successivement les vieux rayons noircis auxquels les abeilles préfèrent les rayons plus jeunes et plus blancs. En faisant construire chaque année quelques rayons dans les plus fortes ruches et les essaims, on pourra ainsi entretenir sa provision de rayons et renouveler ceux que l'âge ou les accidents ont rendus défectueux.

Conclusion générale : Ne pas laisser bâtir les abeilles au temps de la récolte, c'est une perte de cire que rien ne compense ; laisser au contraire trop bâtir, c'est une perte de miel qui n'est pas compensée par la cire produite. A l'apiculteur donc d'apprécier ce qu'il doit faire suivant ses besoins, la force de ses colonies et l'abondance de la récolte.

Messieurs, l'apiculture fait des progrès rapides et s'étend de plus en plus dans notre beau pays de France, mais par cela même les produits deviennent plus abondants et les prix moins avantageux. C'est un motif puissant pour vous engager à tirer parti de tout ce que nos chères abeilles veulent bien nous offrir ; la production de la cire réclame de notre part une plus grande attention et cela d'autant plus que la cire pure d'abeilles devient plus rare et que nous en avons besoin cependant pour nos rayons gaufrés. Cherchons donc à tirer de nos ruches tout le miel possible, mais aussi toute la cire que l'on peut en obtenir sans que la production de l'un nuise à celle de l'autre. Tel est le dernier mot de la science apicole : ce doit être, Messieurs, le terme de nos efforts, c'est le but que nous devons atteindre.

Vermand, le 20 juin 1896.

Abbé DUBOIS.

### A propos du prix de la cire gaufrée et de sa fabrication

Dans la *Revue* de février un de vos correspondants écrit qu'il a acheté de la cire gaufrée laissant beaucoup à désirer sous le rapport de la pureté. Cela peut être vrai, mais il ne faudrait pas mettre en cause tous les fabricants qui vendent à des prix modérés. Il dit qu'il est impossible de livrer de la cire pure au prix de fr. 3.80 à 3.90 le kilo ; il se trompe grandement, mais j'ai à lui faire remarquer que le fabricant, pour la donner à ces prix, ne doit pas avoir fait ses approvisionnements à fr. 4.— la cire brute. Le métier d'apiculteur est un métier comme un autre ; les uns se contentent de gagner peu et de vendre beaucoup et dans ces conditions le petit bénéfice dépasse le gros, il n'y a que le travail en plus ; quant à beaucoup d'autres il faut qu'ils doublent sur leurs produits pour être contents. Le travail n'a jamais déshonoré l'homme, c'est le plus souvent l'homme qui déshonore le travail.

En ce qui concerne la cire gaufrée, l'outillage est une des principales bases pour la fabrication parfaite et à prix réduit ; un simple outillage ne peut donner que des produits inférieurs et d'un prix de travail très élevé, attendu qu'un outillage perfectionné peut donner un excellent rendement en beaucoup moins de temps et avec moins de dépense. Votre correspondant croit être arrivé au bout de ses déboires parce qu'il a acheté une machine à cylindres, mais il aura beaucoup plus d'ennuis et de cire non utilisée qu'avec la presse ; d'autre part cette dernière ne peut d'aucune manière faire le travail de machines bien installées et dont les manipulateurs sont bien expérimentés.

Henri COSTE,  
apiculteur à Saliès (Tarn).

## NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

*Emile Dépraz*, Séchey (Vallée de Joux), 18 mars. — Malgré le long hiver pour les abeilles celles-ci sont sorties pour la première fois le 17 février. Toutes mes ruches sont en bon état et promettent de bien estiver si l'été leur est convenable.

*Maurice Bellot*, Chaource (Aube), 18 mars. — Ma colonie caucasienne grise est très belle; les abeilles sont en effet très douces.

Nous avons un temps trop pluvieux, les abeilles ne peuvent visiter les fleurs du saule marsault. Il y a beaucoup de couvain.

*U. Gubler*, Belmont (Neuchâtel), 24 mars. — Nous avons fait la visite de nos ruches, qui ont toutes beaucoup mangé cet hiver. Point de pertes, mais passablement d'humidité et de moisissure dans les ruches peintes; les ruches non peintes, par contre, sont toutes sèches et leurs populations plus fortes que les autres. Cette différence est très frappante. Ces derniers jours les abeilles travaillent comme au plus fort de la saison.

*Descoullayes*, Pomy (Vaud), 25 mars. — Ici le saule marsault est en fleur. La ruche sur balance a augmenté d'un kilo le 22, de 800 gr. le 23, de 400 gr. le 24; aujourd'hui 25, ciel couvert et vent, diminution de 700 gr.

*Th. Hermann*, St-Imier (Jura Bernois), 29 mars. — J'ai le plaisir de vous annoncer que mes abeilles ont très bien hiverné et ce grâce à un nourrissage abondant au mois de septembre. L'hiver doux, sans grandes provisions, a occasionné bien des pertes à beaucoup d'apiculteurs insoucients.

La loque a disparu dans mon rucher (1).

*Alexandre Pont*, président de la Section valaisanne, Chamoson, 31 mars. — J'ai visité mes ruches la seconde quinzaine de février pour m'assurer de l'état des provisions. Je viens de terminer la visite générale, nettoyage, etc. Sur quatre-vingts colonies mises en hivernage, je n'ai pas eu de perte; une seule bourdonneuse a été réunie à sa voisine. Cependant le nourrissage d'automne avait été fait dans de mauvaises conditions, soit trop tard. Trois nourrisseurs Siebenthal sont restés tout l'hiver sur les ruches et deux contenaient encore du sirop à la visite de février. Dans ces deux ruches il y avait, il faut le dire, beaucoup de moisissure sur les rayons et elles ont souffert de la diarrhée. Les Dadant ont été hivernées sur 11 cadres, excepté les essaims, et sans calfeutrage. J'ai remarqué que les ruches nourries au sirop en automne étaient les plus fortes en population. Si malgré ma négligence je n'ai pas subi de perte, je le dois au temps excessivement beau et doux de cet hiver.

Nous avons un temps superbe, la campagne est très avancée et nous promet d'abondantes récoltes. Les abricotiers et cerisiers sont en pleine floraison. Je vais mettre la ruche d'expérimentation sur bascule, quoique nous ne puissions guère compter sur la miellée de la floraison des arbres fruitiers. Elle suffit tout au plus, quand le temps est beau, à l'entretien des populations. J'ai constaté les premiers apports de pollen le 17 février. Si le temps est favorable au moment de la miellée, nous pouvons compter sur une bonne récolte, les ruches sont très fortes.

J'ai écoulé facilement le miel de l'année dernière au prix de fr. 1.80 le kilo.

*T. N.*, à Ch. (Côte-d'Or), 1<sup>er</sup> avril. — Je fais un peu d'apiculture depuis deux ans seulement. Mon petit rucher se compose de cinq ruches Dadant-Mod. J'ai eu 110 kilos de miel et de fortes provisions pour l'hiver. Aujourd'hui nos arbres fruitiers sont en pleine fleur, aussi nos butineuses font de bonnes sorties, mais malheureusement le temps n'a pas été bien beau. J'ai transporté mes ruches au mois de mars, à 50 mètres de l'endroit précédent et j'ai eu une ruche pillée complètement, ce que j'attribue à ce changement, mes ruches n'ayant pas été mises dans le même ordre qu'auparavant. Seulement je m'en console car c'était la plus mauvaise; deux années de suite, à la sortie de l'hiver, elle était atteinte de diarrhée et faible en mouches, aussi j'avais toujours un rendement insignifiant, soit 5 kilos. Je la remplacerai par un bel essaim cette année (s'il y en a).

(1) Nous rappelons que ce rucher-pavillon était infecté depuis plusieurs années et qu'aucun traitement n'avait réussi, lorsque M. Hermann essaya, en 1894, de celui à l'acide formique, qui eut un plein succès. *L'Abeille et la Ruche*, 2<sup>me</sup> éd., donne la recette qu'il a appliquée : solution au 40 %, avec addition de 15 à 20 % d'alcool pour favoriser l'évaporation. — *Réd.*

Veillez me dire s'il n'y aura pas d'inconvénient à remettre un essaim dans cette ruche sans toucher aux cadres ni à la ruche.

Il se peut aussi que la colonie ait été pillée simplement parce qu'elle était faible et peu en état de se défendre. Si vous désirez y introduire un essaim, il sera bon, auparavant, de la racler en dedans et de la laver avec un désinfectant, puisque les abeilles ont souffert de la diarrhée deux années de suite. Vous feriez bien également de supprimer les rayons qui porteraient beaucoup de traces de diarrhée (de grosses taches brunes) et de les remplacer par de la cire gaufrée.

*Ulr. Gubler*, Belmont (Neuchâtel), 5 avril. — Mes ruches en pavillon n'ont pas bien hiverné, elles ont eu trop peu d'air malgré les trous-de-vol tout grands ouverts. Les colonies logées dans des caisses, placées en plein air et faites seulement avec des lambris, n'ont pas souffert et sont déjà très fortes. Cela donne à réfléchir!

Nos deux ruches sur balance, placées sous un petit hangar fermé de trois côtés, hivernent aussi moins bien que celles en plein vent; on y constate quelquefois un peu d'humidité au printemps.

---

## CONDUITE DU RUCHER

Avec la description de trois types de ruches, 3 planches et 91 figures

Par **Ed. BERTRAND**

**HUITIÈME ÉDITION, entièrement revue et augmentée. Prix fr. 2.50, port non compris**

A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2; à Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob; à Bruxelles, J. Lebègue & Cie, office de publicité, 46, rue de la Madeleine, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

En Espagne, chez Eugénie Piaget, libraire, 20, Rambla del Centro, Barcelone; au Canada, chez Frank W. Jones, Bedford (Québec).

*Pour la France et la Belgique*, s'adresser aux libraires et dépositaires.

*Des autres pays*, on peut envoyer directement à l'auteur, à Nyon (Suisse), le coût de l'ouvrage, port compris (*Suisse, fr. 2.60, Etranger, fr. 2.90*), pour recevoir le volume franc de port.

---

## L'ABEILLE ET LA RUCHE

de Langstroth, ouvrage traduit, révisé et complété par Ch. Dadant, est un *vade-mecum* pour les apiculteurs de tout système, ses copieux index et ses renvois aux paragraphes numérotés permettant d'y trouver instantanément des réponses à toutes les questions apicoles.

**2<sup>me</sup> édition revue et augmentée**

**650 pages, 23 planches, 185 gravures, reliure élégante et solide : fr. 7.50 franco.** — A Genève, Librairie R. Burkhardt, Molard, 2; à Paris, Librairie Agricole de la Maison Rustique, 26, rue Jacob; à Bruxelles, J. Lebègue et Cie, Office de publicité, 46, rue de la Madeleine, et chez les principaux libraires de Suisse, de France et de Belgique.

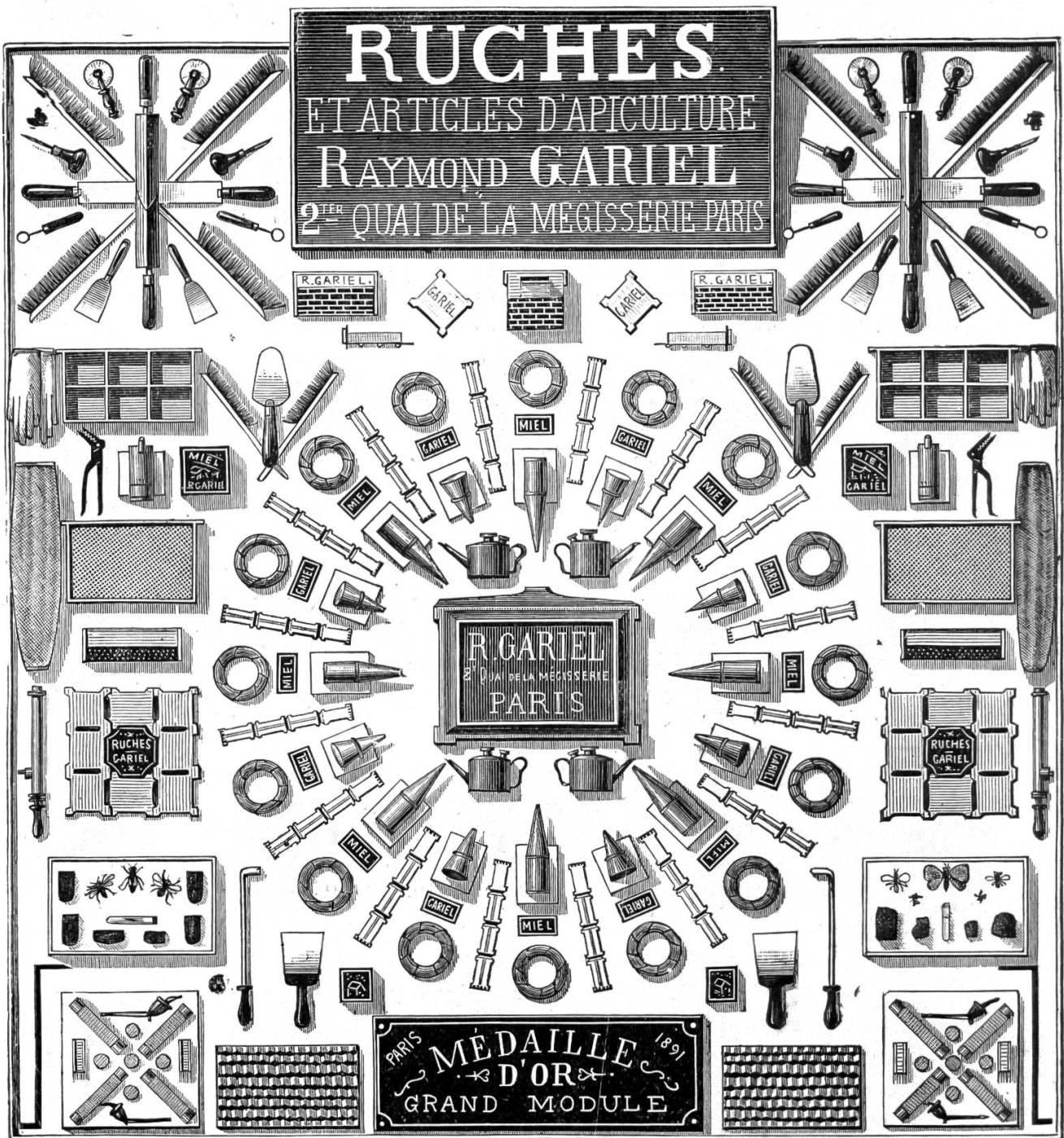
**Pour la France et la Belgique**, s'adresser aux libraires et dépositaires.

**Des autres pays**, on peut envoyer directement à M. Ed. Bertrand, à Nyon, le coût de l'ouvrage, fr. 7.50, pour recevoir le volume franc de port.

# RAYMOND GARIEL

2<sup>ter</sup>, Quai de la Mégisserie, à Paris

Seul Dépositaire de la Maison ABBOTT FRÈRES



ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE